

L'aventure des mots français venus d'ailleurs

par J-M. Moine

Introduction

La lecture du livre *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* écrit par *Henriette Walter* m'a passionné. J'en ai fait un résumé que j'ai le plaisir de vous présenter.

Nous sommes tous des polyglottes, ou presque ! On sait bien que le français est une langue issue du latin, mais on oublie souvent qu'il s'est enrichi au cours de sa longue histoire d'apports venus des quatre coins du monde : apports celtiques, germaniques, grecs, mais aussi arabes, néerlandais ou italiens, et encore espagnols, anglais, amérindiens, africains, persans, turcs, japonais ... Et, les mots empruntés à d'autres langues ont souvent fait des voyages au long cours avant de s'implanter en français.

Rappelons d'abord quelques éléments concernant les *langues, dialectes et patois*.

La première langue qu'apprend un enfant est sa **langue maternelle**. Toute autre langue qu'il apprend ensuite est une **langue seconde**.

Tout parler a sa « grammaire », même si cette « grammaire » ne figure pas dans un livre, et tout locuteur communique au moyen d'un système régi par une syntaxe. C'est en ce sens très général qu'on peut parler de **langue**. S'il y a équivoque, on préférera parler d'**idiome** plutôt que de langue.

Lorsque l'usage se diversifie au point de nuire à l'intercompréhension, on peut dire qu'un idiome engendre des **dialectes**. Finalement, les dialectes peuvent se fragmenter en **patois**, idiomes ruraux propres, à la limite, à un seul village, que de menues différences phoniques et lexicales démarquent de ses voisins, et qui rendent la communication difficile hors d'un périmètre restreint.

Ainsi, historiquement, le français était un dialecte du latin au même titre que les autres dialectes romans. Le latin étant mort, ces dialectes (en particulier l'ancien français) sont devenus des langues, les **langues romanes**.

Avec une certaine part d'arbitraire, on a décidé de regrouper les dialectes parlés en France, en langues : la **langue d'oïl** (au nord d'une ligne allant, en gros, du Sud de Moutier à Bordeaux en passant par La Chaux-de-Fonds), la **langue d'oc** (au sud de cette ligne) et le **francoprovençal** (comprenant la région lyonnaise, le sud de la Franche-Comté, la Savoie et la Suisse romande exceptés l'actuel canton du Jura et le district actuel de Moutier). Il y a donc, entre les parlers d'oïl et ceux d'oc et du francoprovençal, une frontière de langue et non une simple frontière dialectale. Pendant très longtemps (jusqu'au XIII^{ème} siècle), on peut affirmer l'identité des formes « françaises » (de l'ancien français) et de celle des autres dialectes parlés en France. Bien desservie par voies d'eau (la Seine qui permet de passer de Champagne en Normandie, l'Oise grossie de l'Aisne qui met Paris en relation avec le Nord, la Marne et l'Yonne irriguant la Champagne et la Bourgogne), la région parisienne était un lieu de rencontre quasi obligé pour les voyageurs qui avaient intérêt, pour mieux se comprendre, à y employer les formes les plus « communes » de leurs dialectes, de préférence aux formes spécifiques. Pour cette raison et pour d'autres plus politiques (l'établissement de la royauté en région parisienne notamment) le **dialecte de l'Île de France** (le français moyen) prend petit à petit l'ascendant sur les autres dialectes. Finalement, ce que la royauté n'avait qu'ébauché, la Révolution le voulut ; elle entreprit **une politique d'éradication des dialectes et langues régionales, et une francisation générale**.

Je vous propose maintenant de faire, avec moi, une sympathique et rapide balade dans le jardin des mots français venus d'ailleurs. Un peu plus tard, nous essayerons de nous pencher longuement et avec amour sur les fleurs qui nous tiennent à coeur dans une parcelle souvent délaissée par les linguistes savants : le *coénat* colorié de nos *patoises choés* !

I) Des emprunts par milliers

I a) Le poids de la dette

Combien y a-t-il de mots étrangers dans la langue française ? Une étude effectuée en 1991 avait établi l'existence, en français, d'un peu plus de 8000 mots d'origine étrangère, sur un corpus représenté par un dictionnaire usuel d'environ 60 000 entrées, ce qui correspond à un peu plus de 13% du vocabulaire total. Les mots trop archaïques ou trop régionaux (dans mon introduction, je vous avais bien parlé d'une parcelle souvent délaissée par les linguistes savants !) ou trop savants avaient ensuite été séparés pour n'étudier dans le détail que ceux qui étaient présents parmi les 35 000 mots du *Petit Dictionnaire de la langue française Larousse* ou du *Micro-Robert Plus*. On aboutissait alors à environ 4200 mots courants d'origine étrangère, soit un peu moins de 13%.

I b) Les « grosses » dettes

Malgré les incertitudes où l'on se trouve pour proposer des estimations chiffrées, on peut prendre le risque de dresser un palmarès approximatif des langues les plus « prêteuses ».

A la place d'honneur se trouve l'anglais, mais cette situation est assez récente, car jusqu'au milieu du XXe siècle c'était l'italien qui venait en tête. Il est aujourd'hui au deuxième rang, suivi de près par le germanique ancien - surtout la langue des Francs, le francique - et par les autres idiomes gallo-romans, qui ont eux-mêmes souvent été les véhicules du gaulois. Viennent ensuite l'arabe et les langues celtiques, qui précèdent l'espagnol et le néerlandais. L'allemand moderne et les dialectes germaniques actuels arrivent en neuvième position.

Ainsi, sur 4192 mots courants d'origine étrangère, voici les neuf langues les plus prêteuses :

anglais	1053 mots	soit 25 % des 4192 mots
italien	698	16,6 %
germanique ancien	544	13,0 %
dialectes gallo-romans	481	11,5 %
arabe	214	5,1 %
langues celtiques	158	3,8 %
espagnol	157	3,7 %
néerlandais	151	3,6 %
allemand	147	3,5 %

I c) Les « petites » dettes

D'autres langues ont fourni à la langue française une petite contribution qui n'excède pas plus de 35 mots et plusieurs d'entre elles n'atteignent pas 10 mots. Parmi la bonne centaine de ces langues, indiquons les suivantes :

les langues pré-indo-européennes (ibère, ligure)

l'hébreux

les langues slaves (russe, tchèque, polonais ...)

les langues autour de l'océan indien (tamoul, hindi, malais, malgache ...)

le portugais

le turc

les langues scandinaves modernes (suédois, danois, norvégien ...)

les langues africaines (bantou, malinké, wolof ...)

autres langues (hongrois, finnois, basque, arménien, créoles, dalmate, osque ...)

II) Cas particulier de l'argot

D'après le *Dictionnaire Quillet*, le mot *argot* désignait jadis tout le peuple même des gueux ou *argotiers*, c'est-à-dire des mendiants, malandrins, coupe-bourses, tire-laine, etc. Puis il désigna le langage qu'ils parlaient entre eux pour n'être compris que d'eux seuls, avant de devenir une forme d'expression particulière à certaines catégories (sociales ou corporatives) d'hommes : l'argot des malfaiteurs, l'argot des ateliers, l'argot des coulisses, l'argot des écoles, l'argot des soldats. Pendant la Grande Guerre, il se forma parmi les combattants un parler spécial dit argot des tranchées ou argot des poilus, qui, après la paix, se répandit dans tout le pays. L'argot est devenu, à côté de la langue normale, une sorte de seconde langue parlée, souvent expressive et imagée, généralement vulgaire, mais essentiellement complexe et fantaisiste, qui a ses auteurs, ses lexiques.

Madame Walter semble avoir fait sienne la définition de l'argot indiquée ci-dessus. En effet, c'est dans ce chapitre et seulement dans celui-là qu'elle fait intervenir au compte-gouttes quelques éléments concernant l'apport des langues régionales, donc aussi des dialectes, au français.

Cela m'amène à une réflexion personnelle attristante en ce qui concerne le patois jurassien. Pour un Jurassien contemporain, le patois n'est-il pas ? :

- ◆ une sorte d'argot, de seconde langue inférieure à la langue française (même si on a encore quelques connaissances de patois, on se refuse de le montrer ; pour qui passerait-on ? Quel orgueil !)
- ◆ une façon de s'exprimer pour n'être compris que par quelques-uns d'entre nous (que de fois avez-vous entendu : mes parents ou mes grands-parents parlaient le patois entre eux, pour que nous, les enfants, nous ne sachions pas ce qu'il disaient ! Quelle infamie vis-à-vis de nos parents!)
- ◆ une langue vulgaire (je suis prêt à parier qu'aujourd'hui, le 90 % des Jurassiens, tous âges confondus, vous diront avec plaisir et un grand sourire plein de fierté : « La seule chose que je sache en patois, c'est *coéne m' à tiu* ! ». Quelle vulgarité de bas étage!)

Revenons maintenant à l'ouvrage de Madame Walter.

II a) Les emprunts en argot ancien

On imagine aisément que le recours à l'emprunt ait pu être de tout temps une des sources de la création argotique. Victor Hugo estimait déjà que « selon qu'on y creuse plus ou moins avant, on trouve dans l'argot, au-dessous du vieux français populaire, le provençal, l'espagnol ; on trouve de l'italien, du levantin, cette langue des ports de la Méditerranée, de l'anglais et de l'allemand, du roman dans ses trois variétés : roman français, roman italien, roman roman, du latin, enfin du basque et du celte ».

Quelques mots étaient communs aux argots français, italien (appelé *furbesco*) et espagnol (appelé *germania*) :

<i>ance</i> « eau » <i>lime</i> « chemise »	<i>arton</i> « pain » <i>marque</i> « fille »	<i>crie</i> « viande » <i>ruffle</i> « feu »
--	--	---

L'argot italien (le *furbesco*) avait fourni à l'argot français les mots :

<i>gonze</i> « un niais »	<i>casquer</i> « tomber »	<i>lazagne</i> « lettre »
---------------------------	---------------------------	---------------------------

L'argot espagnol y avait ajouté les mots :

<i>godin</i> « homme riche »	<i>luque</i> « faux certificat »	<i>taquin</i> « tricheur »
------------------------------	----------------------------------	----------------------------

Mais c'est au tzigane que l'argot français doit :

<i>berge</i> « année » <i>grès</i> « cheval »	<i>maravédi</i> « pièce d'or » <i>chourin</i> « couteau »	<i>manouche</i> « bohémien »
--	--	------------------------------

II b) Dans le lexique argotique actuel

Une étude récente a été entreprise pour estimer le volume des emprunts présents dans le lexique argotique contemporain. Les résultats de ce travail montrent que, sur un total de 1105 emprunts à d'autres langues (sur un total de 6500 mots argotiques), ce sont les parlers régionaux qui viennent en première place (397 mots) et qu'ils ne sont suivis que de très loin par l'italien (159) et l'anglais (125) en troisième position. Si on compare ces chiffres à ceux obtenus pour les emprunts faits par la langue commune (voir I b, Des emprunts par milliers : Les « grosses » dettes), on constate que l'ordre d'importance est inversé pour le vocabulaire argotique, où l'anglais et l'italien sont presque à égalité et où ce sont les parlers gallo-romans, c'est-à-dire les langues régionales qui l'emportent.

II c) Les langues régionales en tête

Lorsqu'on examine de plus près la liste des emprunts de l'argot aux langues régionales, on se rend compte en outre qu'une grande partie de ce vocabulaire appartient aujourd'hui à la langue familière connue de tous, et n'a plus rien d'un code secret. Il en est ainsi :

des verbes comme

<i>turbiner</i> (dialecte du Nord)	<i>mégoter</i> « oïl de l'Ouest)
<i>arnaquer</i> (picard)	<i>dégoter</i> (angevin)
<i>cafouiller</i> (picard)	<i>zigouiller</i> (poitevin)
<i>pioncer</i> (picard)	<i>bicher</i> (lyonnais)
<i>roupiller</i> (picard)	<i>resquiller</i> (provençal)
<i>baguenauder</i> (languedocien)	

des noms comme

<i>gambette</i> (picard)	<i>pognon</i> (lyonnais)
<i>tiffes</i> (dauphinois)	<i>mouise</i> (franc-comtois)
<i>grolles</i> (lyonnais)	<i>moutard</i> (francoprovençal)
<i>pagaye</i> (provençal)	

des adjectifs comme

<i>ringard</i> (oïl du Nord)	<i>maous(se)</i> (angevin)
<i>morfal</i> (rouchi)	<i>sinoque</i> (savoyard)

II d) Historique des emprunts dans le domaine de l'argot

Un classement des emprunts en argot, par ordre chronologique cette fois, permet de constater que les attestations des emprunts avant le XVème siècle sont très rares. On sait que c'est seulement grâce au procès des Coquillards dijonnais (On appela ainsi les bandes organisées de voleurs qui portaient une coquille pour se faire passer pour des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle) qu'ont été dévoilées les premières réelles informations sur le langage secret de cette bande de malandrins. Parmi les attestations les plus anciennes, on trouve :

<i>mitan</i>	milieu	vers 1200	franc-comtois
<i>pine</i>	pénis	1265	néerlandais
<i>maquereau</i>	proxénète	1270	néerlandais

<i>maravédi</i>	sou	1203	tzigane
<i>pier</i>	boire	1292	grec
<i>goure</i> (de gurûr)	boisson falsifiée	XIIème	arabe
<i>gourer</i>	tromper	XIIème	arabe
<i>dalle</i>	gorge, gosier	1450	normand
<i>argousin</i>	policier	1450	catalan
<i>loustic</i> (de lusic)	mauvais plaisant	1557	allemand
<i>gonze</i> (de gonzo)	individu lourdeau	1628	italien
<i>gonzesse</i>	femme délurée	1628	italien
<i>salamalecs</i> (de salam alayk)	ronds de jambes, politesses exagérées	1659	arabe
<i>pinard</i>	vin	1616	parler régional roman non spécifié

II e) La langue des galériens

Dès la fin du XVIème siècle, on trouve un nombre important de formes argotiques, la plupart d'origine méridionale, et on peut les expliquer par l'afflux des malfaiteurs attendant d'être embarqués sur les galères des ports de la Méditerranée. Voici quelques exemples de formes d'origine méridionale qui sont encore bien vivantes :

<i>cabot</i>	chien	1821	
<i>costaud</i>	souteneur, gaillard	1884	
<i>esquinter</i>	éreinter	1861	
<i>pègre</i> (de pego)	voleur, réputé pour avoir de la poix		provençal
<i>limace</i>	chemise	1835	marseillais
<i>se baguenauder</i>	se promener	1750	languedocien
<i>au rencart</i>		1740	normand
<i>décaniller</i>	s'enfuir	1792	lyonnais
<i>moutard</i>		1827	francoprovençal

II f) Les autres langues

A part les langues régionales de France, d'autres langues ont apporté des contributions non négligeables à l'argot français. Citons :

de l'italien

<i>chiourme</i>	ensemble des bagnards	dès 1350
<i>bisbille</i>	dispute	1550
<i>dab</i> ou <i>dabe</i>	père	1725
<i>patraque</i>	en mauvaise forme physique	1743
<i>à la manque</i>	mal fait	1836
<i>scoumoune</i>	malchance	1955

de l'allemand, surtout depuis le XVIIIème siècle

<i>schnaps</i>	eau-de-vie
<i>capout</i>	détruit, mort
<i>estourbi</i>	assommé
<i>nix</i> ou <i>niet</i>	« non » affirmé avec force
<i>fifrelin</i>	menue monnaie, sans valeur

de l'arabe

<i>salamalecs</i>	ronds de jambes, politesses exagérées	1659
<i>maboul</i>	fou	1860
<i>toubib</i>	médecin	1863
<i>clebs</i>	chien	1895
<i>flouze</i> ou <i>flousse</i>	argent	1895
<i>béni-oui-oui</i>	qui approuve tout, sans esprit critique	1959
<i>souk</i>	magasin (premier sens)	1959
<i>souk</i>	désordre (deuxième sens)	1960

de la langue tzigane

<i>surin</i> (anciennement <i>chourin</i>)	couteau	1827
<i>gadjo</i>	« non-gitan », ou « homme naïf »	1899
<i>chaoucard</i>	beau, bon	1947
<i>chouraveur</i>	voleur	1962

de l'anglais

<i>job</i>	travail	1831
<i>bifteck</i>	partie charnue du corps humain (premier sens)	1833

<i>bifteck</i>	désigne « les Anglais » (deuxième sens)	
<i>bifteck</i>	prostituée (troisième sens)	
<i>paddock</i>	lit	1939
<i>racket</i>	extorsion de fonds par la violence	1961
<i>gay</i>	homosexuel jeune et militant	
<i>groupie</i>	jeune admiratrice d'un musicien	1970
<i>cool</i>	détendu, sympathique	1977
<i>loser</i>	perdant	1983
<i>tagger</i> ou <i>tagueur</i>	jeune marginal traçant des graffitis	1988

III) Des incertitudes inévitables

III a) Des mots sans date de naissance

Sauf exception, on ne peut pas vraiment savoir à quel moment un mot étranger a été adopté. Seule la plus ancienne attestation écrite connue pourrait réduire l'incertitude, mais encore, un mot peut très bien avoir circulé pendant des années, des décennies, voire des siècles avant de se manifester dans un texte écrit. Un cas extrême est représenté par le mot *frimas*, issu du germanique au IV^{ème} siècle et attesté en ancien français sous la forme de *frime* (1050), mais *frimas* n'apparaît pour la première fois dans un texte écrit que chez Villon en 1456, c'est-à-dire avec un retard de plus de mille ans. La question de la date de l'emprunt reste encore plus mystérieuse lorsque la langue d'origine a disparu sans laisser de descendants.

On connaît bien les noms de certains habitants qui peuplaient la Gaule avant l'arrivée des Gaulois. Les Ibères qui occupaient la péninsule ibérique s'étaient installés dans le sud de la Gaule jusque dans le Cantal et dans la région de Nîmes. Les Ligures venant du nord de l'Italie semblent avoir occupé le sud-est et l'est de la Gaule. Mais leurs langues restent pratiquement inconnues. Seuls des toponymes gardent les souvenirs de ces langues qui n'ont pas eu de rejetons.

III b) Le basque, langue vivante

Les Aquitains qui peuplaient la Gaule avant l'arrivée des Gaulois sont probablement les anciens ancêtres des Basques dont la langue, contre vents et marées, a survécu à toutes les invasions. Par bonheur, le basque est une langue encore bien vivante et nous permet de comprendre le sens d'un bon nombre de toponymes de la région basque, venant probablement des Aquitains. Ainsi :

Bidassoa signifie « le fleuve » ou « la rivière »

Mendigori signifie « la montagne rouge »

Baigori signifie « la rivière rouge »

Iriberry signifie « le village neuf ».

Du basque moderne, nous avons adopté :

pelotari qui signifie « joueur de pelote basque »

chistera (emprunté au latin *cistella*) qui signifie « gant d'osier servant à renvoyer la balle »

bizarre qui signifie « étonnant, drôle »

bagarre qui signifie « dispute violente et désordonnée »

orignal qui signifie « cervidé du Canada » (nom donné par des immigrants basques et qui a ensuite fait le voyage inverse !)

III c) Des mots venus de la nuit des temps

Quelques mots français sont certainement prélatins mais d'où viennent-ils ?

Baraque, introduit en français par l'intermédiaire de l'espagnol pourrait se rattacher à une racine ibère *bar* signifiant « boue », la baraque étant d'abord une maison en torchis.

Caillou pourrait trouver son origine dans la racine *cal* qui signifie « pierre, gravier de rivière » et qu'on trouve aussi en gaulois.

Avalanche, *marron* (pour « châtaigne »), *tomme* qui désigne le fromage en savoyard, semblent provenir du ligure.

Gave, *gaver*, *gavotte*, *gouailler*, *jabot* et *joue* dérivent tous de la même racine prélatine *gaba* qui signifie « gorge, gosier ». Ils ont pénétré en français par l'intermédiaire du normand ou du piccard pour les premiers, par l'auvergnat, le limousin et le francoprovençal pour les derniers.

Calanque, *clapier*, *garrigue*, *givre*, *marelle*, *mélèze*, *motte*, *patte* « chiffon » ont aussi une origine lointaine qu'on ne peut attribuer à aucune langue précise.

III d) Ce coquin de *lapin*

Le nom du lapin a peut-être été emprunté à une ancienne langue méditerranéenne. Il a causé bien des soucis aux Français soucieux des bonnes manières. En effet, le nom de ce petit rongeur était *cuniculus* en latin, devenu *conil* et *conin* en ancien français. On voit immédiatement les jeux de mots que ces formes peuvent susciter ! On voit pourquoi ces formes ont été abandonnées au XV^{ème} siècle et remplacées par *lapin*, du latin *lepus* qui désignait un autre animal, le « lièvre ». Or, avec le nom de la femelle du lapin, le problème restait entier !

III e) Grâce aux noms de lieux et aux noms décrivant la configuration du terrain, on peut retrouver certains éléments des langues aujourd'hui disparues. Par exemple :

-- *Loire*, *Sarthe*, *Rhône* et *Gironde* seraient préceltiques

-- le suffixe *onne* figurant dans *Garonne* et signifiant « étendue d'eau » serait celtique.

-- *Marne*, *Rhin*, *Orne*, *Mayenne* et *Doubs* qui signifie « rivière noire », sont aussi celtiques.

-- les nombreux noms de lieux comportant l'élément *Cuq* sont nombreux en France. Or tous ces lieux sont situés sur une hauteur arrondie, ce qui permet d'affirmer que *cuq* signifiait « hauteur, colline » et que *cuchon* signifiait dans la région lyonnaise « petit tas » ou « amoncellement » ou encore « meule ».

Pour terminer, indiquons deux cas amusants :

-- *Montcuq* (Lot) exprime deux fois la même chose, une fois avec la forme latine *montem* « montagne » et une deuxième fois avec la forme préceltique *cuq*.

-- *Puy-de-Serre* en Vendée présente la même tautologie avec *puy* du latin *podium* « lieu élevé » et *serra* « montagne » en dialecte vendéen.

IV) Vestiges du gaulois

IV a) Heureusement, il y a des mots qui circulent d'une langue à une autre, faute de quoi les langues mortes seraient à tout jamais perdues. Il en serait ainsi du *gaulois* que nous connaissons un peu grâce à un petit glossaire et à deux autres sources très inégales.

En 1836, le savant Endlicher a fait connaître l'unique glossaire gaulois-latin qui nous soit parvenu de l'Antiquité. Voici un extrait de ce glossaire qui ne compte que 18 mots.

gaulois	latin	traduction française
aremorici, c'est-à dire : are more	antemariini, c'est-à dire : ante mare	Armoricaains devant mer
onno	flumen	cours d'eau
cambiare	rem pro re dare	échanger
aballo	poma	pommier
brio	ponte	pont
nanto	valle	vallée
anam	paludem	marais
doro	osteo	entrée, porte

La 1^{ère} source annoncée consiste en des dizaines de formes lexicales passées dans le latin populaire dès les premiers siècles de notre ère et qui ont continué à vivre en français, souvent en passant par les patois.

Dans le domaine des véhicules à roues (les Gaulois étaient des charrons hors pair) :
char, carriole, carrosse, charrue.

Dans les produits artisanaux :
cervoise (bière d'orge, de blé, etc.), *crème, lie, benne, tonneau, ruche, soc.*

Les noms d'arbres et d'arbustes sont particulièrement bien représentés :
bouleau (voir une idée personnelle (!) un peu plus loin), *bruyère, coudrier, if, chêne, verne* (pour ces deux derniers mots, voir III b) et III c)).

Signalons aussi les noms de quelques poissons :
alose, brochet, limande, lotte, tanche.

Quelques autres noms d'animaux :
bièvre (castor), *blaireau, bouc, chamois.*

Quelques mots gaulois ont traversé les siècles pour venir jusqu'à nous par l'intermédiaire des dialectes ou patois :

galet, galette, galoche, quai	par l'intermédiaire du normand
chai	par le poitevin
guenille	par une variété d'oïl de l'Ouest
souche, rabouilleuse	par le bérichon
auvent, braguette, bruyère, carriole, combe, gaspiller	sans doute par les langues romanes d'oc

bouleau	bouleau se dit boula en patois jurassien (!)
---------	--

La 2^{ème} source annoncée comprend les milliers de toponymes qui perpétuent le souvenir de « nos ancêtres » les Gaulois sur tout le territoire.

IV b) Le druide sous son chêne

Une des images d'Epinal les plus répandues dans la mémoire collective lorsqu'on veut évoquer les Gaulois est peut-être celle du druide rendant la justice sous un chêne. Cela se comprend puisque la Gaule était alors très largement couverte de forêts et que les Gaulois vouaient aux bosquets et aux arbres une vénération profonde car ils les considéraient comme les sanctuaires de puissances invisibles.

Ialo (clairière) se retrouve dans le suffixe -euil ou -eil, comme dans *Argenteuil*, *Créteil* ou *Creil*
If (en latin, *eburo*) a donné naissance à Evreux, Embrun, Ivri
bouleau (en latin, *betua* et son diminutif *betullus*) se retrouve dans Belloy (Oise, Somme, Val-d'Oise), La Boulaye (Saône-et-Loire), Le Boulois (Doubs) ou encore à Bouleuse (Marne)
aballo (en latin, *poma*) se reconnaît dans Avallon (Yonne) ou dans Avalleur (Aube).

La place d'honneur revient toutefois aux deux arbres-cultes des Gaulois : le chêne et l'aulne. Le nom du chêne était *cassanos* en gaulois, *quercus* en latin. Les toponymes issus de *cassanos* sont plus de deux cents répartis dans 74 départements. La répartition est uniforme, mais on peut observer une distinction phonétique qui divise les parlers en trois catégories.

Que-, dans le nord du pays : *Quesnoy* (Nord), *Le Quesne* (Somme) ...

Ca-, dans le sud du pays : *Cassagne* (Haute-Garonne), *Cassagnoles* (Gard), *Lacassagne* (Hautes-Pyrénées), *Cassano* (Haute-Corse) ...

Cha-, *Che-*, partout ailleurs : *Chassaigne* (Allier), *Chanoy* (Loiret), *Chessenaz* (Haute-Savoie), *Le Chesnay* (Eure) ...

Le nom de cet arbre, on vient de le voir, figure abondamment et sous diverses formes dans les toponymes, et c'est ce même nom d'origine gauloise qui s'est maintenu dans la langue française sous la forme *chêne*.

IV c) La vergne avait précédé l'aulne

Il en va tout autrement pour un autre arbre, l'aulne, dont le nom gaulois, *verno*, a cédé sa place au latin *almus*, lui-même emprunté au germanique, et est devenu *aulne* dans les usages du français. Le nombre de toponymes du type *vergne* ou *verne* est encore plus élevé que celui où se manifeste le nom gaulois du chêne. Mais alors, pourquoi le terme gaulois *vergues* a-t-il ensuite été supplanté en français par le terme *aulne*, alors que le nom du *chêne* s'est maintenu en évoluant à partir de sa forme gauloise ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de ne pas confondre le français commun et les français régionaux et de donner à ces derniers toute leur importance. L'aulne reste encore de nos jours désigné sous son nom d'origine gauloise, *vergne* ou *verne*, dans la plus grande partie de la France. Le terme français *aulne* est inconnu dans le Midi toulousain et pyrénéen, même dans tout le Sud-Ouest. Dans le Dauphiné, seule une partie de la population connaît le mot *aulne* mais personne ne l'emploie. Les toponymes formés sur *aulne* ou *aune* constituent un groupe beaucoup

plus restreint que ceux du type *vergne* ou *verne*, et ils ont la particularité de se trouver tous, sans exception, dans la moitié nord du pays.

Cette partie de la France, rappelons-le, est celle qui a été le plus germanisée par les conquêtes franques. On comprend dès lors que la forme germanique y ait supplanté des formes plus anciennes.

V) Le français, une langue deux fois latine

V a) Le latin, une langue morte ?

Le latin, cette langue qui s'est diffusée et qui a proliféré avec l'expansion de l'Empire romain, a réussi le prodige d'être à la fois une langue morte et de se survivre à elle-même sous plusieurs formes. Ayant évolué différemment dans chacun des pays dans lesquels elle s'est développée, elle a donné vie et dynamisme à de multiples langues romanes qui la perpétuent.

En fait, l'histoire qui va du latin au français n'est pas rectiligne, elle comporte plusieurs phases.

La 1^{ère} phase va de l'occupation romaine à Charlemagne. A l'origine, il y avait ce latin vulgaire des légions romaines de Jules César, et on ne doit pas s'étonner que les mots latins, prononcés par une population (celle des Gaulois) devenue bilingue aient tout naturellement connu des altérations. Un peu plus tard (lors des invasions), des influences germaniques ont encore modifié cette langue (constituée des différents dialectes) déjà un peu changée.

Parfois, les mots se sont amincis, par exemple :

hospitalem est devenu « hôtel »

sacramentum est devenu « serment »

fabrica est devenu « forge ».

Parfois, toute une partie du mot a été affectée. Il en fut ainsi de :

bestia qui est devenu « bête »

testa qui est devenu « tête »

lactem qui est devenu « lait »

scola qui est devenu « école ».

Plus troublant, des centaines de mots proviennent, deux par deux, du même mot latin :

claudicare a donné « claudiquer » et « clocher »

cumulare a donné « cumuler » et « combler »

computare a donné « compter » et « conter »

directus a donné « direct » et droit »

gemere a donné « gémir » et « geindre »

legalis a donné « légal » et « loyal »

redemptionem a donné « rédemption » et « rançon ».

La 2^{ème} phase commence à l'époque de Charlemagne. Celui-ci, atterré par les formes très modifiées du latin qu'il entendait, demanda à des moines savants d'enseigner le latin dans les abbayes. Il en résulta une évolution de la langue française, par la réintroduction de nombreuses formes latines « pures » auprès de celles qui avaient déjà beaucoup évolué et qui ressemblaient

déjà à du français. C'est la raison pour laquelle on peut dire que le français est une langue deux fois latine. Par exemple :

latin	par filiation directe (avant Charlemagne)	par emprunt de formes du latin d'origine (après Charlemagne)
mater	mère	maternel
fides	foi	fidélité
frater	frère	fraternel
frigidus	froid	frigide
ligare	lier	ligature
digitus	doigt	digital
auricula	oreille	auriculaire
fides	foi	fidèle
pavonem	paon	se pavaner
maturitas	mûr	maturité
votum	vouer	voter
oculus	œil	oculaire
legumen	lëum (forme attestée en ancien français, qui ne s'est pas maintenue)	légume

Certaines expressions sont presque toujours employées sous leur forme latine. Ainsi :

expression latine	signifie, en français
a fortiori	à plus forte raison
ex aequo	à égalité
curriculum vitae	parcours de la vie, de la carrière
in extremis	au dernier moment
in extenso	dans sa totalité

VI) Permanence du grec

VI a) Dès le III^{ème} siècle avant J.-C., l'Empire romain s'était étendu sur les territoires grecs, et les Romains, émerveillés par le haut degré de civilisation auquel le peuple qu'ils venaient de soumettre était parvenu, lui avaient alors emprunté une quantité considérable de vocabulaire : scientifique, philosophique, rhétorique, mais aussi de la vie pratique. Langue deux fois latine, le français a suivi l'exemple de son ancêtre en empruntant au grec, parfois par l'intermédiaire du bas-latin.

En sciences : *archipel, énergie, cacochyme, sphère, hygiène, oedème, trapèze*, etc.

En médecine (organes) : *cépal-* « tête », *encépal-* « cerveau », *angio-* « vaisseau », *rachi-* « moelle épinière », *ophthalmo-* « œil », *oto-* « oreille », *rhino-* « nez », *dermo-* « peau », etc.

En médecine (affections) : *-algie* - « douleur », *asthénie-* « faiblesse », *-plégie* *paralysie », *pyrèt-* « fièvre », *septi-* « infection », *traumat-* « blessure », *-thérapie* « traitement, soin », etc.

En littérature : *théâtre, comédie, tragédie*, etc.

VI b) Le latin et le grec en concurrence

Depuis des siècles, donc, lorsqu'on veut créer de nouveaux mots en français, les deux langues auxquelles on recourt le plus volontiers sont deux langues que personne ne parle plus : le latin classique et le grec ancien. Ainsi :

signification	latin	grec
« petit »	mini- : minijupe, minibus	micro- : microclimat
« très grand », « démesuré »	maxi- : maximanteau	méga- : mégapole
« demi »	semi- : semi-conducteur	hémi- : hémisphère
« nombreux »	multi- : multimilliardaire	poly- : polygone
« égal »	équi- : équilatéral	iso- : isocèle
« unique »	uni- : univalve	mono- : monogame

VI c) La concurrence entre latin et grec a parfois abouti à des « montres ». Ainsi :

entièrement grec	entièrement latin	grec + latin	latin + grec
agoraphobie	ignifuge	hypertension	bicéphale
épiderme	noctambule	microfiche	centimètre
gastronomie	subdiviser	monocle	médiathèque
pyromane	supermarché	polycopie	minéralogie
thermomètre	ultrason	télévision	planisphère